



LA NEIGE EST ASSEZ STRESSANTE. LAISSEZ-NOUS VOUS AIDER !

🔍 CONSEILS POUR MIEUX VOUS SERVIR :



1. BRANCHES PENDANTES

Les branches au-dessus de l'entrée de garage peuvent causer d'importants dommages à l'équipement. Un espace d'au moins 2 pieds (60 cm) est requis entre la branche la plus basse et le toit du tracteur. À mesure que l'hiver avance, le poids de la neige pousse les branches vers le bas. Ces branches, qui ne posaient pas de problème à l'automne, peuvent avec la neige et la glace ployer et se retrouver à la hauteur du tracteur. Il incombe donc au propriétaire de s'assurer que les branches ne sont pas dans le chemin du déneigeur.



2. ENTRÉES EN GRAVIER

Les entrées en gravier doivent être bien compactées et gelées avant de pouvoir être déneigées sans risquer de projeter les graviers sur les pelouses. Cela signifie que lors des premières chutes de neige, ces entrées ne pourront être déneigées, ainsi que lors de températures douces, même au milieu de l'hiver, car le temps chaud ou la pluie peuvent dégeler les entrées. Les entrées reliées à des maisons en construction sont incluses dans cette catégorie.



3. ENTRÉES EN PENTE

Les dommages les plus fréquents causés par les entrées en pente descendante vers la maison sont les dommages aux portes de garage. Le propriétaire doit s'assurer d'épandre de l'abrasif, et dans certains cas seulement l'extrémité près de la rue pourra être déneigée. Le propriétaire devra alors déplacer la neige vers celle-ci afin que la déneigeuse puisse la souffler.



4. OBJETS QUI PEUVENT ÊTRE ENDOMMAGÉS

Le propriétaire a la responsabilité de s'assurer qu'avant le déneigement, son entrée de garage et les espaces adjacents sont exempts d'objets qui peuvent être endommagés et qui doivent donc être déplacés. Cela inclut les rallonges, matériaux de construction, jouets, filets de hockey, jardinières et poubelles.

Les chargeurs de voiture électrique doivent être détachés du véhicule et les composants du système doivent être retirés de la zone de dégagement.



5. CommNeige

Ce logiciel est utilisé entre 8 h et 20 h lors du dernier déneigement pour les voitures déplacées. Une fois l'appel reçu, il incombe au propriétaire de déplacer son ou ses véhicules jusqu'à ce que le déneigeur passe. Si celui-ci ne vient pas dans l'heure qui suit l'appel, veuillez communiquer avec nous par téléphone ou par courriel.



6. AMAS DE NEIGE

Les amas de neige créés autour des voitures déplacées, des trottoirs ou près des bordures ne doivent être poussés au milieu de l'entrée que pour le dernier déneigement. Ces amas doivent être de moins de 3 pieds (1 mètre) de hauteur et bien dispersés, car la souffleuse ne peut pas être soulevée plus haut. Les montagnes de neige ne sont pas recommandées, car le déneigeur devra s'y prendre à plusieurs reprises au lieu de pouvoir déneiger les petits tas de neige en un seul passage.



7. LORS DU DERNIER PASSAGE

Lors du dernier déneigement pour les voitures déplacées, il est important de stationner à au moins 6 pieds (2 mètres) du bord de l'entrée pour permettre au déneigeur de souffler la neige correctement.